

MUSEE TE PAPA TONGAREWA DE NOUVELLE-ZELANDE¹

Le Musée Te Papa² a été créé en vertu d'une loi spécifique³ en tant que musée national de la Nouvelle-Zélande "consacrant un symbole de l'identité nationale internationalement reconnu"⁴. Le nom "te papa" est tiré de la langue maorie et signifie "notre lieu". Le musée a pour fonctions⁵ de regrouper, préserver et diffuser l'héritage multiculturel⁶ de la Nouvelle-Zélande. Grâce à la reconnaissance du Traité de Waitangi⁷, Te Papa rassemble les Taonga⁸ à la fois des Tangata Whenua⁹ et des Tangata Tiriti¹⁰. Le traité a été conclu en 1840.

Le caractère biculturel de la collection du musée a été élargi pour inclure d'autres cultures ethniques du Pacifique qui font partie intégrante de l'identité nationale de la Nouvelle-Zélande¹¹. La collection du Te Papa est donc multiculturelle et se divise en cinq grandes sections, à savoir i) art et culture visuelle, ii) trésors culturels maoris, iii) cultures du Pacifique, iv) histoire et v) environnement naturel¹².

Parmi les principes définis en 2001 en ce qui concerne le développement de la collection¹³ figurent les orientations relatives à l'acquisition et au rassemblement, qui mettent l'accent sur le regroupement du patrimoine tangible de la Nouvelle-Zélande¹⁴. En outre, le texte des principes contient, à propos des objets autochtones maoris, un passage remarquable où le musée reconnaît que les populations autochtones sont les "propriétaires spirituels" des objets, le Musée Te Papa jouant le rôle de

¹ Les opinions exprimées quant aux ressources et pratiques évoquées dans le présent résumé ne sont pas nécessairement celles de l'OMPI ou de l'un de ses États membres.

² <http://www.tepapa.govt.nz>.

³ Loi de 1992 relative au Musée Te Papa Tongarewa de Nouvelle-Zélande, http://www.legislation.govt.nz/libraries/contents/om_isapi.dll?clientID=553312052&infobase=pal_statutes.nfo&jd=a1992-019%2fs.3&record={6798E}&softpage=DOC.

⁴ Goldsmith, M. (2003) "Our Place in New Zealand Culture: How the Museum of New Zealand constructs Biculturalism", p.2, <http://recherche.univ-montp3.fr/mambo/cerce/r6/m.g.s.doc>.

⁵ <http://www.mch.govt.nz/agency/tepapa.html>.

⁶ <http://www.museumsnett.no/icme/icme2004/mahina.html>.

⁷ <http://www.geocities.com/SouthBeach/Port/2470/maori/treaty.html>.

⁸ Le terme "Taonga" signifie "trésors", voir l'annexe VII de l'étude réalisée par Malia Talakai

⁹ Le terme "Tangata Whenua" signifie "ceux qui appartiennent à la terre en raison du droit conféré par la première découverte ou Maoris", voir <http://www.museumsnett.no/icme/icme2004/mahina.html>.

¹⁰ Le terme "Tangata Tiriti" signifie "ceux qui appartiennent au pays en vertu d'un traité ou les Européens", voir <http://www.museumsnett.no/icme/icme2004/mahina.html>.

¹¹ <http://www.museumsnett.no/icme/icme2004/mahina.html>.

¹² <http://collections.tepapa.govt.nz/welcome.aspx?ReturnUrl=%2fDefault.aspx>.

¹³ <http://www.tepapa.govt.nz/TePapa/English/CollectionsAndResearch/CollectionCareAndAccess/AcquisitionProcess/>.

¹⁴ <http://www.museumsnett.no/icme/icme2004/mahina.html>.

“dépositaire” des objets¹⁵. Ce qui a débouché sur la création de partenariats importants entre le musée et les communautés locales de Nouvelle-Zélande.

Le Musée Te Papa est engagé dans un vaste programme de recherches¹⁶ dont les résultats seront mis à la disposition du public¹⁷ directement ou par le biais de Tai Awatea, qui constitue la base de données multimédia en ligne du musée¹⁸. En outre, dans le cadre des services nationaux Te Paerangi¹⁹, Te Papa publie aussi des “guides”²⁰, qui présentent de manière succincte des informations importantes sur la gestion d’un musée et l’amélioration des services annexes que les musées fournissent généralement. Ces guides sont destinés à des institutions culturelles et fournissent des informations sur 1) l’administration, la gestion et la planification, 2) l’entretien des collections, 3) les expositions et les autres services publics, 4) les services à la clientèle et 5) la relation avec les communautés²¹.

Par exemple, le guide intitulé “A Guide to Guardians of Iwi Treasures”²² reconnaît l’importance pour les musées détenteurs de “taonga” de mettre en place des partenariats avec les “iwi”²³. Ce guide a par conséquent pour but d’exposer brièvement les meilleurs moyens d’instituer ces partenariats et de fournir des indications sur les “tikanga”²⁴ des iwi. Un autre guide, intitulé “Copyright and Museums”²⁵ donne un aperçu du droit d’auteur et des objets protégés par le droit d’auteur qui sont présentés dans les musées et renseigne les musées sur le lien existant entre le droit d’auteur et les pratiques de numérisation.

Pour plus d’informations, voir l’ouvrage rédigé pour l’OMPI par Malia Talakai “Propriété intellectuelle et sauvegarde du patrimoine culturel: Étude des Pratiques et Protocoles dans le Pacifique Sud”²⁶ (2007).

¹⁵ <http://www.tepapa.govt.nz/TePapa/English/CollectionsAndResearch/CollectionCareAndAccess/AcquisitionProcess/>.

¹⁶ <http://www.tepapa.govt.nz/TePapa/English/CollectionsAndResearch/ResearchAtTepapa/>.

¹⁷ <http://www.tepapa.govt.nz/TePapa/English/CollectionsAndResearch/ResearchAtTepapa/Publications/>.

¹⁸ <http://www.tepapa.govt.nz/TePapa/English/VisitingTePapa/ServicesAndFacilities/Tai+Awatea.htm>.

¹⁹ <http://www.tepapa.govt.nz/TePapa/English/NationalServices>

²⁰ <http://www.tepapa.govt.nz/TePapa/English/NationalServices/Resources/ResourceGuidesDownload.htm>.

²¹ <http://www.tepapa.govt.nz/TePapa/English/NationalServices/Resources/ResourceGuidesDownload.htm>.

²² <http://www.tepapa.govt.nz/NR/rdonlyres/392E5CBE-93B2-4934-A9B9-E0FE4994E63D/0/Iwi-pdf>

²³ Le terme “iwi” signifie “tribu”, voir l’annexe VII de l’étude réalisée par Malia Talakai

²⁴ Le terme “tikanga” signifie “protocoles coutumiers”, voir l’annexe VII de l’étude réalisée par Malia Talakai

²⁵ <http://www.tepapa.govt.nz/NR/rdonlyres/6A8EAEBD-5EDD-4DF9-AF09-C13A7C7BC8CF/0/Copyright.pdf>

²⁶ http://www.wipo.int/tk/en/folklore/culturalheritage/casestudies/talakai_report.pdf